



UNION FEDERALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TERRITOIRES,
DES AUTOROUTES
ET DE LA MER

CAP nationale des Techniciens Supérieurs du Développement Durable

LA à TSDD et promotions à TSPDD et TSCDD par tableau d'avancement

26 et 27 mai 2015

La CAP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au chargé de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires (MGS) à la Direction des Ressources Humaines.

Déclaration préalable des élu-e-s CFDT

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres de la CAP,

LA 2015 et promotion 2015 à TSPDD et TSCDD par tableau d'avancement

Suite au boycott par CFDT, CGT et FO de la CAP « promotions » le 14 avril 2015 et au courrier de M. Cazottes, DRH, en date du 24 avril 2015 à ces trois organisations syndicales :

Nous vous remercions :

- ⤴ d'avoir re-consulté les trois harmonisateurs qui avaient classé des agents tous hors critères ; mais, comme on l'avait prévu, le nombre d'agents remplissant les critères de gestion ajouté est très, trop, faible et ne permettra pas d'attribuer le nombre de postes prévus dans toutes les zones de gouvernance.

Nous déplorons :

- ⤴ que des services aient proposé des agents hors critères qui n'ont donc pas été classés par les harmonisateurs, ce qui pénalise d'autres agents promouvables qui auraient pu être remontés en CAP,
- ⤴ que des harmonisateurs aient eux aussi classé des agents hors critères, alors que la circulaire « promotion » donne consigne aux harmonisateurs de s'attacher à respecter l'ordre de classement des DDI ou des chefs de service, dès lors que les propositions sont conformes aux termes de la circulaire, ce qui implique bien que les harmonisateurs doivent vérifier que les principes de la circulaire soient respectés. Lors de la réunion de travail qui a eu lieu les 25 et 26 mars, au niveau de la promotion à TSCDD TG, sur les 194 agents classés par les harmonisateurs, il s'est avéré que 71 agents étaient hors critères. Certaines zones de gouvernance n'ont proposé que des candidats hors critères en TSCDD TG alors que des postes sont à attribuer,
- ⤴ que, suite au boycott de la CAP par CFDT, CGT et FO le 14 avril 2015, vous n'avez pas accepté de reconsulter les harmonisateurs ayant réalisé un classement composé d'agents dans les critères et d'autres hors critères conduisant à ne pas donner la totalité des postes prévus dans cette zone de gouvernance,
- ⤴ que plusieurs harmonisateurs ne proposent aucun agent dans certaines spécialités, alors qu'il y a des proposables,
- ⤴ que la qualité rédactionnelle des PM 140, où il manque régulièrement des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ne permette pas à la CAP de statuer efficacement.

Nous demandons :

- ⤴ que, pour 2016 et les années suivantes, l'administration veille à ce que les harmonisateurs proposent des agents dans le respect des critères définis dans la circulaire afin de pouvoir attribuer tous les postes prévus,
- ⤴ que le nombre de classés soit au moins une fois et demie supérieur au nombre de promus de l'année précédente,
- ⤴ pour éviter toute ambiguïté, que la rédaction de la circulaire « promotion » soit améliorée en indiquant clairement dans les divers tableaux que les critères de gestion sont à prendre en compte au 1^{er} janvier de l'année de promotion, afin d'éviter que certains harmonisateurs et chefs de service proposent des agents hors critères,
- ⤴ que les harmonisateurs expliquent leur choix quand ils modifient l'ordre de classement des services et que les agents, classés ou non, soient informés de leur situation dans la liste finale remontée en CAP.

En conséquence, la CFDT, soucieuse de l'équité entre les agents, ne considère pas comme acceptable que l'administration remette en cause les conditions de gestion des promotions qu'elle définit elle-même par circulaire et change les règles de répartition des promotions lors de la CAP ; d'autant plus quand ces modifications impactent d'une façon différente certaines spécialités d'un même grade. Il n'y aura donc pas, par exemple, 165 postes attribués à la promotion par TA à TSCDD TG. Le report des postes sur la voie du concours professionnel ne nous paraît pas satisfaisant en l'absence de bilan des concours et de l'absence de données sur les conséquences prévisibles pour les futures promotions. Nous désirons d'ailleurs connaître les taux promus/promouvables pour 2016.

Enfin, d'un point de vue plus général :

RIFSEEP

Qu'en est-il de la mise en place du RIFSEEP en 2015 pour la filière administrative (catégorie A, B et C) ?

Plan de requalification de TSCDD à ITPE

Quand aura lieu l'examen exceptionnel au profit des personnels en place ?

Changement d'échelon

Les arrêtés de changement d'échelon sont toujours pris avec plus d'une année de retard. Que compte faire l'administration suite à divers soucis occasionnés aux agents (salaires, impôts, impossibilité de s'inscrire à certains concours) ?

Merci de votre attention.

Réponses de la présidente de la CAP aux déclarations préalables

Travail des harmonisateurs pour la promotion à TSCDD TG.

La présidente ne reviendra pas sur l'ambiance lors de l'audience entre l'intersyndicale CFDT, CGT et FO et le DRH le 14 avril 2015. Les harmonisateurs ont fait leur travail et ont fait des sélections. Lorsqu'un agent est promu, cela ne signifie pas qu'il aura de suite une promotion.

PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations)

La présidente ne peut pas s'exprimer sur ce sujet mais elle confirme que de nouvelles mesures vont voir le jour.

RIFSEEP (futur régime indemnitaire)

Elle nous renvoie aux réunions spécifiques. Le décret « PFR » aurait dû être abrogé le 1^{er} juillet 2015 ; en fait, il le sera au 1^{er} janvier 2016. Donc le passage au RIFSEEP pour les corps administratifs aura lieu au plus tard au 1^{er} janvier 2016, sauf les administrateurs civils qui vont expérimenter le RIFSEEP cette année. Voir les prochaines réunions sur ce sujet (prochaine réunion en juin 2015).

Plan de requalification permettant le passage de 250 TSCDD à ITPE (examen exceptionnel)

La prochaine réunion de travail est programmée le 1^{er} juin 2015 et il est possible qu'elle soit présidée à un « haut niveau ».

Retard sur les actes de gestion

Un plan de redressement est en cours d'exécution. Il y a encore à faire. C'est la priorité de la DRH de rattraper ces retards de gestion.

Réforme territoriale

Réunion de la commission de suivi à venir ou qui a eu lieu récemment.

Décroisement MAAF-MEDDE

La DRH est consciente de l'inégalité de traitement entre un agent MAAF et un agent MEDDE. Elle essaie de réduire ces disparités mais il en reste et il en restera.

Charte de gestion

La présidente note que des organisations syndicales s'y opposent et d'autres la demandent. Cette charte est importante pour les services, les agents et même pour nous en CAP pour gérer le corps des TSDD.

ISS

La présidente transmettra au département qui s'occupe des ISS le souhait des organisations syndicales de voir augmenter les coefficients d'ISS au niveau du corps des TSDD.

Confidentialité des documents pour la pré-CAP et la CAP et des discussions résultantes

Les documents mis sur le site collaboratif en vue de la pré-CAP et de la CAP sont strictement confidentiels et ne doivent être, en aucun cas, transmis aux agents ; de même pour les débats qui ont lieu en pré-CAP et CAP.

Un état des « avis » pris en CAP pourra se faire uniquement quand la CAP sera terminée.

IMPORTANT : vous avez reçu la déclaration préalable de l'UNSA.

Nous souhaitons vous faire savoir que ce syndicat colporte des informations fausses à propos des revendications de l'intersyndicale CFDT, CGT et FO lors du boycott de la CAP promotions le 14 avril 2015.

Voici les deux demandes formulées par l'intersyndicale CFDT, CGT et FO lors de la rencontre avec le DRH :

- △ **reconsulter trois harmonisateurs qui avaient classé des agents, TOUS hors critères (et non quatre comme l'indique l'UNSA). Le DRH a accepté cette demande,**
- △ **reconsulter les harmonisateurs ayant réalisé un classement composé d'agents dans les critères et d'autres hors critères conduisant à ne pas donner la totalité des postes prévus dans cette zone de gouvernance (et non pas TOUS les harmonisateurs comme l'indique l'UNSA). Le DRH n'a pas donné suite à cette revendication.**

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la note du 14 avril 2015 de l'intersyndicale CFDT, CGT et FO en cliquant sur ce lien

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-b/Message_TSDD_CFDT_CGT_FO_14-04-15.pdf

Examen des promotions - la date d'effet est fixée au 01/01/2015

Pour que nos élus fassent de bonnes et pertinentes interventions en CAP, ils doivent disposer d'éléments de nature à assurer une bonne compréhension du dossier et sa défense en CAP. Ces éléments doivent leur parvenir, si possible, avant la pré-CAP.

En effet, c'est lors de cette réunion que nous pouvons demander des informations complémentaires et contester éventuellement le classement des harmonisateurs.

Enfin, nos interventions au niveau national tiennent compte des positions défendues dans les services lors des concertations locales qui doivent se tenir dans un cadre réglementaire.

Recrutement à TSDD

Liste d'aptitude	2011	2012	2013	2014
Nombre d'agents promouvables	1510	1510	4676	4674
Nombre d'agents proposés	227	227	241	218
Nombre de postes offerts/promus	29	31/31	63/63 (45 TG, 17 EEI, 1 NSMG)	66/66 (43 TG, 21 EEI, 2 NSMG)

Examen professionnel	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes	60	49	31 (22 TG, 8 EEI, 1 NSMG)	23 (17 TG, 5 EEI, 1 NSMG)

Concours interne	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes	20	25	-	-

Nombre total d'agents promus en recrutement	109 (29+60+20)	105 (31+49+25)	94 (63+31)	89 (66+ 23)
---	-------------------	-------------------	---------------	----------------

Nombre total de dessinateurs	1 502	1 356	1 181	1 268
------------------------------	-------	-------	-------	-------

Liste d'aptitude au grade de TSDD**Les critères statutaires pour l'accès au grade de TSDD sont :**

- être fonctionnaire de catégorie C ;
- justifier d'au moins de 9 ans de services publics effectifs au 31 décembre 2015.

Les critères retenus par la CAP sont :

- être proposé par son chef de service et classé par la DREAL ou la MIGT ;
- justifier de fonction d'un niveau de responsabilité ou de technicité correspondant à la catégorie B.

Spécialité Navigation, Sécurité Maritime et Gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG)**DREAL Pays de la Loire**

DECROI Laurence DIRM NAMO

Spécialité Exploitation et Entretien des Infrastructures (EEI)**Aquitaine**

BEES Jean-Claude..... DIR A

Centre

GUENIN Alain DDT 36

Haute-Normandie

POULLAIN Didier..... DIR NO

Ile-de-France

MONNET Jean-Pierre..... DRIEA/DIRIF

Limousin

GATAULT Christian DIR CO

Lorraine

BERNARD René..... DIR Est

Rhône-Alpes

SAVE Eric DIR CE

VNF

MALINGREY Laurent..... DT SO

BAILLAT Serge..... DT BS

Spécialité Techniques Générales (TG)

Trois candidatures ont été proposées au niveau du groupe « syndicats et associations ». Voici les quatre critères moyens : âge moyen de promotion : 55 ans, ancienneté moyenne dans le 4^e grade : 9 ans et 9 mois, ancienneté moyenne dans le corps : 25 ans et 7 mois, ancienneté dans les services publics : 31 ans. Il faut avoir au moins trois des quatre critères pour être promu. Seul un des trois agents en respecte trois au minimum.

Aquitaine

MERCIER Franck..... DDT 24

Bourgogne

BARRIERE Jean-Luc DDT 21

Bretagne

POUSSON Yannick..... DDTM 56

Centre

XIBERRAS Bernard..... DDT 18

Champagne-Ardenne

DEMORAT Jean-Michel DDT 51

Haute-Normandie

ORANGE Gérard..... DREAL HN

Ile-de-France

LIMA SANCHES José DDT 77

BIZIEN TURCAUD Brigitte... DRIEA

Lorraine

KAUFFER Thierry DDT 57

Midi-Pyrénées

BARES Dominique..... DDT 65

Nord – Pas-de-Calais

BOUREZ Jean-Luc DDTM 59

VNF

GOUTIERES Serge DT Rhône Saône

Divers

ROUMILLY Yves Aviation civile

VERON Pascal..... Culture – STAP 36

PACA

STROHER Daniel..... DDTM 83

ANTONELLI Jean..... DDT 84

Pays de la Loire

RIBORD Alain DDT 72

Picardie

STANDAERT Didier DDT 02

Poitou-Charentes

CHARLOIS Marc..... DDT 86

Rhône-Alpes

MAGHRAOUI Brigitte DDT 38

ARNAUD Patrick..... DDT 26

MIGT 8

DRILLET Stéphane..... DTAM 975

Administration centrale

LECLERC Serge..... ENTE Valenciennes

ESTEVEZ Daniel..... CMVRH

CEREMA

TAUPIN Gilles Dter Méditerranée

LE TOUZE Serge Dter Ouest

GINFRAY Christophe Dter Ile de France

Syndicats et associations

CHAZAUD Bernard CCAS

Avancement

Avancement TSPDD promotion classique	2011	2012	2013	2014
Nombre d'agents promouvables	1815	1815	785	780 (13 TG, 708 EEI, 59 NSMG)
Nombre d'agents proposés	280	253	239	200
Nombre de postes offerts/promus	156	128/128	89/89 (1TG, 84 EEI, 4 NSMG)	61/61 (1 TG, 56 EEI, 4 NSMG)

Avancement TSPDD TRGS	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes offerts/promus	-	-	9 (7 EEI, 2 NSMG)	12 (10 EEI, 2 NSMG)

Avancement TSPDD examens/concours	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes offerts/promus par examen professionnel	-	-	63 (45 TG, 17 EEI, 1 NSMG)	63 (46 TG, 16 EEI, 1 NSMG)
Nombre de postes offerts/promus par concours professionnel	311	254	33 (10 TG, 20 EEI, 3 NSMG)	36 (2 TG, 31 EEI, 3 NSMG)

Nombre total d'agents promus TSPDD	467 (156+311)	382 (128+254)	194 (89+9+63+33)	172 (61+12+63+36)
Taux promus/promouvables	25%	21%	24%	22%

Tableau d'avancement à TSPDD

Spécialité Techniques Générales (TG)

Nord – Pas-de-Calais

HEILIGER Christophe DREAL

Administration centrale

BENNAMANE Amar SG/SPSSI/ATL1

Spécialité Navigation, Sécurité Maritime et Gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG)

Aquitaine

LENOIR Marc DIRM SA

Pays de la Loire

TERTU Régis DIRM NAMO

Haute-Normandie

BOURDON Alain DIRM MEMN

Poitou-Charentes

PARIS Nicolas DDTM 17

Languedoc-Roussillon

PALPACUER Nadège DDTM 34

Tableau d'avancement à TSPDD (suite)

Spécialité Exploitation et Entretien des Infrastructures (EEI)

Aquitaine

VILLACAMPA Robert..... DDTM 64
 ALLARD Christophe DIR A
 POMES Marc..... DIR A

Auvergne

DUMONT Christophe DDT 03
 SIGAUD Gilles..... DIR MC

Bourgogne

THIERRY Christophe DDT 58

Bretagne

RICHARD Alain DDTM 22 – TRGS
 LEFEUVRE Bruno DREAL

Centre

MULTON Christophe DDT 41

Champagne-Ardenne

GIRARDIN Jean-Marie DDT 10

Franche-Comté

GARNIER Cyrille..... DDT 39

Haute-Normandie

CERVAUX Gilles DIR NO

Ile-de-France

LECAMUS Sébastien DRIEA/DIRIF
 BEDOS Julien DRIEA/SST
 LECHAT Ludovic..... DRIEA/DIRIF
 BIBLAT Abdelhak..... DRIEA/DIRIF
 MOUSSEAU Laurent DRIEA/DIRIF

Languedoc-Roussillon

BESSIERES Henri DDT 48

Limousin

SCHROEDER Franck DDT 19
 COUTURIER Philippe DIR CO

Lorraine

VEDRAL Franck..... DDT 57
 PACCARD Joël DIR Est
 DESSI Sylvain DDT 54

Midi-Pyrénées

LOPEZ André..... DDT 32 – TRGS
 BERGUA Michel..... DIR SO
 AIT OUARET Dhamel..... DIR SO

Nord – Pas-de-Calais

COLIN Gérard DIR Nord – TRGS
 STRUZYK Franck DDTM 62
 LAGIER Yannick..... DIR Nord
 TURCAS David DIR Nord

PACA

GLEYZE Olivier DIR MED
 KOMJATI Mathieu DDT 84
 MAZURIER Nicolas..... DIR MED
 GUIGIARO Jean-Louis..... DDTM 83

Pays de la Loire

CREN Louis..... DIRM NAMO – TRGS
 BOURC'HIS Serge..... DIRM NAMO – TRGS
 GALLIOT Lydie DDT 72
 GUENNEC Guy DIRM NAMO
 GUILLOU Bertrand..... DIRM NAMO

Poitou-Charentes

HILLAIRET Patrick DDT 86

Rhône-Alpes

BERTINO Aude..... DDT 01
 GOUTORBE David..... DDT 42
 BIZET Christian DDT 38

MIGT 8

MELIN Patrick DTAM 975
 MUNOZ Bruno DEAL 973
 RAYMOND Gérard..... DM 971
 TAMBY Pierre DEAL 971

CEREMA

MARILL Olivier DTer NC
 JEGOU Pierre-Yves..... DTer Ouest

VNF

FRAYSSE Pierre DT SO
 GUET Henri..... DT CB
 LAVALLARD Jean-Marc DT Bassin Seine
 BOYER Thierry DT Strasbourg
 DELEZENNE Hervé..... DT NPdC

Divers

L'HUILLIER Serge..... Aviation civile SNIA

Tableau de reclassement de TSDD à TSPDD

1 ^{er} grade B - TSDD			2 ^e grade B - TSPDD			
Echelon	Durée moyenne	Indice majoré	Echelon	Ancienneté retenue	Durée moyenne	Indice majoré
13		486	12	AA*+2 ans		491
12	4 ans	466	-----	-----	4 ans	-----
2 ans et plus moins de 2 ans			12	AA au-delà de 2 ans		491
			11	AA+2 ans		468
11	4 ans	443	-----	-----	4 ans	-----
2 ans et plus moins de 2 ans			11	AA au-delà de 2 ans		468
			10	AA+2 ans		445
10	4 ans	420	-----	-----	4 ans	-----
2 ans 8 mois et plus moins de 2 ans 8 mois			10	¾ AA au-delà de 2 ans		445
			9	¾ AA+1 an		425
9	3 ans	400	-----	-----	3 ans	-----
2 ans et plus moins de 2 ans			9	AA au-delà de 2 ans		425
			8	AA+1 an		405
8	3 ans	384	-----	-----	3 ans	-----
2 ans et plus moins de 2 ans			8	AA au-delà de 2 ans		405
			7	½ de l'AA +1 an		390
7	2 ans	371	-----	-----	2 ans	-----
1 an 4 mois et plus moins d'1 an 4 mois			7	3/2 de l'AA au-delà d'1 an 4 mois		390
			6	¾ AA+1 an		375
6	2 ans	358	-----	-----	2 ans	-----
1 an 4 mois et plus moins d'1 an 4 mois			6	3/2 de l'AA au-delà d'1 an 4 mois		375
			5	¾ AA+1 an		361
5	2 ans	345	-----	-----	2 ans	-----
1 an 4 mois et plus moins d'1 an 4 mois			5	3/2 de l'AA au-delà d'1 an 4 mois		361
			4	3/2 de l'AA		348
4	2 ans	334	-----	-----	2 ans	-----
à partir d'1 an			4 ^o échelon	sans ancienneté		348

***AA ancienneté acquise dans la limite de la durée de l'échelon d'accueil**

Avancement TSCDD promotion classique	2011	2012	2013	2014
Nombre d'agents promouvables	1824	1824	2807	2755 (1735 TG, 977 EEI, 43 NSMG)
Nombre d'agents proposés	481	447	386	306
Nombre de postes offerts/promus	224	228/228	212/212 (119 TG, 89 EEI, 4 NSMG)	160 (106 TG, 51 EEI, 3 NSMG)

Avancement TSCDD TRGS	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes offerts/promus	-	-	112 (76 TG, 36 EEI)	102 (58 TG, 43 EEI, 1 NSMG)

Avancement TSCDD concours professionnel	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes offerts/promus	-	-	109 (69 TG, 38 EEI, 2 NSMG)	131 (86 TG, 43 EEI, 2 NSMG)
Nombre total d'agents promus TSCDD	224	228	433 (212+112+109)	392 (158+103+131)
Taux promus/promouvables	12,28	12,5	15,42	14,22
Nombre total de TSDD	7 148	9 496	8 582	10 381

Un arrêté du 27 septembre 2013 fixe au titre des années 2013, 2014 et 2015 les taux de promotion dans le corps des TSDD : TSPDD : 15 % - TSCDD : 14 %

Tableau d'avancement à TSCDD

Spécialité Navigation, Sécurité Maritime et Gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG)

Bretagne

CORNILLET Marie-Annick.... DDTM 35

Corse

RAMACCIOTTI Jean-Paul DDTM 2A

Haute-Normandie

GUILLEMETTE Jean-Luc..... DIRM MEMN

PACA

LEDOUX Patrick DDTM 83

Pays de la Loire

PERRON Ronan..... DDTM 85

Spécialité Exploitation et Entretien des Infrastructures (EEI)

Aquitaine

HYVES Pierre.....DIR A

LERE ThierryDDTM 64

BEAUGRAND PhilippeDDTM 40

Auvergne

DEVEZE Philippe.....DIR MC – TRGS

COSTE JacquesDIR MC

HREN Christophe.....DDT 63

Basse-Normandie

HIREL PhilippeDDTM 14

Bourgogne

MAURY Didier.....DDT 89 – TRGS

BEGAT Serge.....DDT 21

Bretagne

LAYEC Jean-Luc.....DDTM 56 – TRGS

MORVAN Paul.....DDTM 29 – TRGS

LE TOUZIC Yann.....DDTM 29

LHERMENIER DanielDIR Ouest

LE DEVEHAT PhilippeDIR Ouest

Bretagne (suite)

HAMON Jean-Léger DDTM 56

Centre

PIGOIS Michel DDT 36

SOBILO Michel..... DDT 45

Champagne-Ardenne

D'HYEVRES Delphin..... DDT 10

HANRION David..... DDT 08

Franche-Comté

JANNIN Philippe..... DREAL FC

Haute-Normandie

TRUFFERT Christian DDTM 27 – TRGS

LECOLLAIRE François DIR NO – TRGS

VANIER Jean-Yves..... DIR NO

VICQUELIN Eric DIR NO

LANDRU Reynald..... DIRM MEMN

Ile-de-France

AMIDOUNI Abdoukarim DDT 95 – TRGS

CUZARD Daniel DRIEA/DIRIF

Ile-de-France (suite)

POUSSIER Sylvain.....DRIEA/DIRIF

Languedoc-Roussillon

SALERY JoséDDTM 30 – TRGS

LAFON Eric.....DDTM 11

PITARD Marie-LaureDREAL LR

Limousin

BAUDRIER Guy.....DDT 87 – TRGS

SOUMAGNAS Alain.....DIR CO – TRGS

BREILLAD Patrick.....DIR CO

Lorraine

DELOT Philippe.....DIR Est – TRGS

BERNARD Jean-PierreDDT 88 – TRGS

BOURCELOT RogerDDT 88 – TRGS

CHATEL Jean-PaulDIR Est

PERRIN EmmanuelDDT 88

LAURENT Dominique.....DIR Est

SUBLON Jean-Michel.....DIR Est

Midi-Pyrénées

TAURAN JacquesDDT 46 – TRGS

LOISELET PhilippeDDT 81 – TRGS

LAFON JackyDDT 46

LARRIEU Jean-ClaudeDDT 31

ROUVIERE MarcDIR SO

IZARD OlivierDDT 82

MAYNADIE Nicolas.....DIR SO

Nord Pas-de-Calais

FLAHAUT Christian.....DIR Nord – TRGS

PINGUET DanielDDTM 62

CAZALS Lionel.....DDTM 62

ANTONIO Sébastien.....DIR Nord

PACA

RIVIERE Stéphane.....DDTM 13

HENRI Stéphane.....DIRM MED

Pays de la Loire

BARDET Jean-Luc.....DDT 72 – TRGS

PRIGENT Christophe.....DIRM NAMO

SANCHEZ Alexandre.....DDTM 44

LANE Jean-ClaudeDDTM 44

Picardie

LEONARD Xavier.....DDT 02

Poitou Charentes

MATURIN OlivierDDTM 17

MARTIN PhilippeDDT 16

Rhône-Alpes

AUBERT Gérard.....DDT 26 - TRGS

GEORGEL Jean-LucDIR CE - TRGS

GALVAING Dominique.....DDT 42

BORDEL Christian.....DDT 38

BRUN ClaudeDIR CE

BERAUD Daniel.....DDT 01

GATTO ThierryDDT 26

MIGT 8

MARQUET MarioDEAL 972 – TRGS

PAIMBA JulienDEAL 972

LEBON André PhilippeDEAL 974

GINTRAND YannickDEAL 976

Administration centrale

FURIC Jean-MarcSTRMTG

CEREMA

BOUQUIN ChristianDTERNC

VELTZ NazaireDTEREST

VNF

NOCLAIN Jean-Pierre.....DT NPdC – TRGS

CARIMENTRAND Jean-Luc .. DT NPdC – TRGS

BARA Christian.....DT Strasbourg – TRGS

MARTY Jean-Louis.....DT SO

SCHNEIDER Philippe.....DT RS

CARDOT Michel.....DT Bassin Seine

BOULANGER Jean-LucDT NPdC

VUILLAUME Jean-Pierre.....DT NE

BURY Jean-ClaudeDT Strasbourg

Divers

MIEVILLY RogerDéfense-Bourges – TRGS

CLOUCHOUX EricDéfense Draguignan

BOUE Philippe.....FPT – CG 82

MAHE Patrick.....FPT – CG 49

Syndicats et associations

GOUYON MarcMGET

Spécialité Techniques Générales (TG)

Pour la promotion à TSCDD-TG, l'administration a proposé aux organisations syndicales d'attribuer 120 postes (le 14 avril, elle nous avait annoncé 165 postes). L'UNSA a donné son accord.

Comme la liste des agents éligibles (c'est à dire respectant les critères statutaires et de gestion et classés) s'élevait à 128 agents, l'intersyndicales CFDT, CGT et FO a proposé à l'administration d'attribuer un poste à ces 128 agents. Elle a accepté cette proposition.

Cette solution pénalise les agents non classés des ZGE où les harmonisateurs n'ont pas classé suffisamment d'agents éligibles. Mais pour autant, tous les agents classés n'ont pas usurpé leur promotion.

Alsace

ROST PierreDDT 68
CHEVRIEUX Gilles.....DDT 67

Aquitaine

HASCOET JeanDDTM 33 – TRGS
MARTY Céline.....DREAL
CANUT NicolasDDTM 40
CAZENAVE-LAVIE CécileDDTM 33

Auvergne

DAUBORD YvesDDT 43 – TRGS
BONNET ClaudeDDT 43
JULIEN ThierryDREAL
LACOMBE PhilippeDDT 15
LACOSTE LaureDDT 63

Basse-Normandie

VEILLARD Patrick.....DDT 61
DORDRAY Florent.....DDTM 14

Bourgogne

CAGNAT Gilles.....DDT 89 – TRGS
LACHOT Michèle.....DDT 58 – TRGS
SMETANIUK LaurentDREAL
PATISSIER Stéphane.....DDT 89
COULON Stéphane.....Préfecture 71

Bretagne

LE ROUX Joëlle.....DDTM 22 - TRGS
COUTURIER Jacques.....DREAL – TRGS
LE GUERN GérardDDTM 35 – TRGS
CHEBASSIER Nicolas.....DIR Ouest
MAJOR JérômeDDTM 56
MAUDUIT EricDDTM 22

Centre

GATEAULT Jacky.....DDT 36 – TRGS
DUBOIS Thierry.....DDT 36
CERRAJERO Bruno.....DREAL
BATUT ChristineDDT 45

Champagne-Ardenne

JEANNOT Régis..... DREAL
TETARD Jérémy DDT 08

Franche-Comté

DEGUISE Serge..... DDT 39
PIERRE Claude..... DDT 70
TOUILLON Sabine DDT 39
CORNU Luc DREAL

Haute-Normandie

DAVENET-GIRARD Corinne.. DDTM 76 – TRGS
TANNAY Serge..... DDTM 76
EUDIER Gérard DIRM MEMN

Ile-de-France

THOMAS Philippe DRIHL – TRGS
BRUNSWICK Pascal DRIEA – TRGS
GONCALVES Dominique..... DDT 95
CAPEL Thierry..... DRIEE
DALLA GUARDA Mario DRIEA/UT 93

Languedoc-Roussillon

VIGOUROUX Didier DDT 48

Limousin

MONEDIERE Marianne..... DDT 19

Lorraine

SAEZ François..... DIR Est
DINEE Olivier..... DDT 54
FLORIN Jean-Pascal DDT 54
LALAGUE Stéphane DIR Est

Midi-Pyrénées

RENARD Jean-Pierre..... SIDSIC 46 – TRGS
BONNEREAU Gérard..... DIR SO – TRGS
SEBE Claude..... DDT 81 – TRGS
ROMA Jean-François..... DDT 32 – TRGS
KLEINCLAUSS Charles DIR SO
CAMEL Jean-André..... DDT 82

Midi-Pyrénées (suite)

TEULADE Patrick.....DDT 82

BONNEL ThierryDDT 31

Nord-Pas-de-Calais

COLIN MichelDDTM 59 – TRGS

VOET PhilippeDDTM 62 – TRGS

LEFER OlivierDREAL

RAGAZZOLI MickaëlDDTM 62

VANDELDELDE Marie-DominiqueDREAL

TROUSSARD DenisDDTM 62

Pays de la Loire

DUFOUR Jean-Yves.....DDT 53 – TRGS

LOISEAU PatrickDDTM 85 – TRGS

BOURON Alain.....DDTM 85 – TRGS

PERRINET Michel.....DDT 49 – TRGS

RAUX EmmanuelDDT 72

COUSSAUD AlainDDTM 44

PINEAU Jacky.....DDT 72

BUSSON PhilippeDDT 53

Picardie

GRAS Michel.....DDT 02 – TRGS

MICHEL PerrineDREAL

BIGLIETTO Vincent.....DDT 60

Poitou Charentes

VIMPERE DanielDDT 16 – TRGS

CHARDAT JacquesDDT 16 – TRGS

LAMA-GHISING MagaliDDT 86

PALOT EdmondDDTM 17

PACA

THOUVENIN ChristianDDTM 13

AZOUANI YoussefDIR MED

COLOMBIER ChristopheDDTM 13

DE PELLEGRIN Joël.....DDTM 83

DIEVART Erick.....DDTM 06

Rhône-Alpes

BOCHARD Bernard.....DIR CE – TRGS

TEDESCHI Yvan.....DDT 07

COMBE Laurence.....DDT 01

KLUFTS CyrilDIR CE

PEYROT DidierDDT 74

VIGNHAL JulienDREAL

CLERC DanielDDT 01

HAMMOUCHE Djamel.....DDT 42

FAVRE Patrice.....DDT 74

MIGT 8

BRUZAC Emmanuel DEAL 974

ABDOURRAQUIB Marwani... DEAL 976

N GUYEN VAN-KY Aldric..... DEAL 971

Administration centrale

BERNARDI Jean-Luc..... CPII

TAN You Vannaroat ENTPE

MOREAU Gilles..... ENPC

BAUDONNET Frédéric..... SG

RIET Annyvette..... CGDD

MOKRANE Rézika CPII

CEREMA

METGY Pascal DTerNP – TRGS

MELET Gérard..... DTerSO – TRGS

MARC Thierry DTerCE

LAUGIER Alexandre..... DTerMed

NGUYEN Sylvain..... DTerOuest

REDOR Yannick..... DTerNC

BERG Didier..... DTerEst

RENARD Jean-Philippe..... DTerIdF

HILAIRE Pascal DTerNP

DELORT Claude DTerSO

ABBE Daniel DTerOuest

FORDIN Isabelle DTerIdF

JEANNEAU Eric DTerNP

TATON Pascale..... DTerCE

ALPIN Christine..... DTerMed

LELIEVRE Géry DTerNP

VNF

BARTHELEMY Gilles..... DT Strasbourg

PICARD Dominique DT Bassin Seine

Divers

HAMDANI Mouloud Av. Civile SNIA

LAMOTHE René-Daniel Culture DRAC IdF

GUILLON Alain..... Défense USID Rochefort

MOORIA Teva DE Polynésie Française

DUPUY-MOULENE Sandrine. DRAAF Auvergne

BOUTELOUP Jean-François . IFSTTAR

MANCEAU Jean-Luc..... IFSTTAR

Syndicats et associations

BOUIN Gérard..... CFDT

MOUNIER Jean-Louis..... FO

PUIGMAL Daniel..... UNSA

Tableau de reclassement de TSPDD à TSCDD

2e grade B - TSPDD			3e grade B - TSCDD			
Echelon	Durée moyenne	Indice majoré	Echelon	Ancienneté retenue	Durée moyenne	Indice majoré
13		515	9	AA*	3 ans	519
12	4 ans	491	8	3/4 de l'AA	3 ans	494
11	4 ans	468	7	3/4 de l'AA	3 ans	471
10	4 ans	445	6	1/2 de l'AA	2 ans	449
9	3 ans	425	5	2/3 de l'AA	2 ans	428
8	3 ans	405	4	2/3 de l'AA	2 ans	410
7	2 ans	390	3	AA	2 ans	395
6	2 ans	375	2	AA	2 ans	380

*AA ancienneté acquise dans la limite de la durée de l'échelon d'accueil

Titularisations

La présidente informe la CAP que les personnes citées dans le document sont titularisées dans le corps des TSDD au 2 avril 2015.

Bonifications d'ancienneté 2014

Attribution d'un mois de bonification au titre de 2014 à tous les TSDD, sauf à :

- ceux au dernier échelon ;
- ceux qui sont stagiaires ;
- ceux n'ayant pas donné satisfaction ;
- ceux radiés dans l'année ;
- ceux détachés 14-2 (collectivités territoriales) ;
- ceux détachés sans limitation de durée (collectivités territoriales),

soit un reliquat de 781,5 mois qui sera utilisé sur l'enveloppe 2015 des bonifications d'ancienneté.

Recours sur entretien professionnel

Un recours a été étudié en CAP. Des modifications ont été apportées au compte-rendu d'entretien professionnel.

ATTENTION : pour les TRGS, ne demandez pas la liquidation de vos droits à la retraite avant d'avoir obtenu votre arrêté de promotion. Pour cela, vous devez demander par écrit à votre service RH la production de votre arrêté en urgence.

**La prochaine CAP, traitant des mobilités, aura lieu les 3 et 4 juin 2015
Pour votre demande de mutation, n'hésitez pas à nous contacter.**

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT :

Claude GUILLET CEREMA DTerNC..... 02.35.68.92.96

claude.guillet@cerema.fr

Nathalie DEVULDER..... DDT des Ardennes 03.51.16.51.82

nathalie.devulder@ardennes.gouv.fr